

Communiqué de presse

CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-IMIER

Vitesse entre la Place du Marché et la Place du 16 Mars : le 50 km/h testé en premier

La question de la sécurité pour les usagers de la route cantonale au centre de Saint-Imier est toujours d'actualité. Entre 2005 et 2010, onze accidents ont eu lieu entre les 2 places dont 6 avec des piétons (5 sur les passages pour piétons). Cette situation est préoccupante même si les mesures de vitesses réalisées montrent que les vitesses maximales sont en général respectées. Seulement 1.6% des conducteurs dépassant la limite autorisée alors que la vitesse de 85% des véhicules est inférieure à 56 km/ h.

Lors de l'élaboration du nouveau plan de route pour la route cantonale H30 en 2010, la question de la vitesse de circulation entre les deux places principales de Saint-Imier a été étudiée en détail. Des discussions entre les Autorités politiques imériennes et les représentants de l'Office des Ponts et Chaussées du canton ont permis d'élaborer une convention réglant la procédure de mise en œuvre d'une éventuelle zone 30 km/h. Ce document a été signé le 2 septembre 2011.

La convention signée prévoit qu'une fois les travaux terminés, un premier test d'une année durant laquelle la circulation est limitée à 50 km/h est organisé en 2015, puis, durant l'année 2016, elle passera à 30 km/h entre la Place du Marché et la Place du 16 Mars, le reste du tronçon restant à 50 km/h. Des analyses de vitesse et des comptages seront réalisées durant ces périodes et compléteront les études effectuées avant et après les travaux.

Début 2017 le rapport d'expertise sera envoyé à la commune et au canton et permettra d'informer les citoyens en vue d'une votation sur ce sujet. C'est la population de Saint-Imier qui aura le dernier mot sur cette question, le résultat de la consultation populaire qui sera organisée durant le 1^{er} semestre 2017 ayant force de loi.

Afin de collecter les données pour l'expertise 2015, l'entreprise mandatée par le canton procède à de nouveaux comptages de trafic du 8 au 23 juin 2015, ce qui permettra d'avoir de nouvelles données représentatives de la situation après les travaux de réaménagement de la route cantonale.

Imériale et circulation

A la fin du mois, Saint-Imier sera en fête, succombant, une nouvelle fois, aux charmes de l'Imériale. Pour assurer la parfaite organisation de ce rendez-vous festif, la route cantonale sera fermée ainsi qu'il est d'usage vendredi 26 juin 2015 dès 09 h 00. Pour contribuer au succès complet et sans incident de cette manifestation attendue de toute une région, un strict respect de la signalisation routière provisoire mise en place s'impose. D'avance, les automobilistes et autres usagers de la route sont priés de s'y conformer et remerciés de leur compréhension.

Nonagénaire

Le 15 juin 2015, M Christian Schluép, conseiller municipal, et M. Yanick Courvoisier, préposé au contrôle des habitants, se sont rendus au home La Roseraie, où ils ont eu le plaisir de rencontrer Mme Germaine Rossel, pour célébrer son 90^{ème} anniversaire. Les représentants des autorités imériennes lui ont remis, à cette occasion, la traditionnelle attention destinée aux nonagénaires.

Saint-Imier, mercredi 17 juin 2015
(cm)